



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Accompagnement des entrepreneurs français de l'étranger (EFE)

Question orale n° 767

Texte de la question

M. Benoît Larrouquis appelle l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, chargé du commerce extérieur et de l'attractivité, sur la situation des entrepreneurs français de l'étranger (EFE) et l'insuffisance des dispositifs publics d'accompagnement dont ils bénéficient. Si la création du label EFE constitue une première avancée, trois obstacles majeurs demeurent : l'absence de pilotage stratégique unifié permettant de recenser et de classer ces entrepreneurs ; leur intégration encore insuffisante dans les dispositifs de *Business France* ; et les difficultés administratives auxquelles ils se heurtent lorsqu'ils souhaitent créer une activité en France, notamment en matière d'ouverture de compte bancaire, trop souvent refusée par les établissements financiers. Il lui demande quelles mesures concrètes et objectivement mesurables le Gouvernement entend mettre en œuvre pour répondre à ces trois enjeux.

Données clés

Auteur : [M. Benoît Larrouquis](#)

Circonscription : Français établis hors de France (2^e circonscription) - Ensemble pour la République

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 767

Rubrique : Français de l'étranger

Ministère interrogé : Commerce extérieur et attractivité

Ministère attributaire : Commerce extérieur et attractivité

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 juin 2026](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [9 juin 2026](#)